Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 035-263500738-20240409-PV_CA_FEVRIER-DE

C.C.A.S DE BRETEIL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Mairie
13, rue de Montfort
35160 BRETEIL

Procès-Verbal
Séance du Conseil d'Administration
23 février 2024

Convocation en date du 16 février 2024

Le vingt-trois février deux mil vingt-quatre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de BRETEIL s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et sous la Présidence de Madame OZOUX Isabelle, Présidente.

Etaient présents : Isabelle OZOUX Chantal MANCHON, Marie GUEGUEN, Soizic MOUAZAN, Louisette MOUAZAN, Alain COIRRE.

Excusés : Annie CHEVALIER

Absents : Pascal CHÉNEDÉ, Marie-Jeanne MAUDET.

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : Alain COIRRE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame la Présidente soumet au vote de l'assemblée le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2024.
Le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2024 est adopté à l'unanimité.

Décisions de la Présidente

Date	Objet	Bénéficiaire	Montant TTC
18-janv	Mise aux normes électriques du logement "8, rue Joseph Berrée"	MY ELEC	851,40
16-févr.	Secours alimentaire	non communicable	80,00

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 035-263500738-20240409-PV_CA_FEVRIER-DE

C.C.A.S DE BRETEIL

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Mairie
13, rue de Montfort
35160 BRETEIL

1. Adoption du compte de gestion de l'exercice 2023

Le compte de gestion, établi par Monsieur le Trésorier principal de Montfort-sur-Meu, retrace les opérations comptables effectuées au cours de l'exercice 2023. Il doit être soumis à l'approbation du Conseil d'Administration de l'entité.

Pour l'exercice 2023, le compte de gestion présente des résultats conformes à ceux du compte administratif du CCAS et n'appelle aucune observation ni réserve. Les montants globaux du compte de gestion 2023 ont été présentés.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- de ratifier le compte de gestion établi part Monsieur le Trésorier Principal de MONTFORT-SUR-MEU pour l'exercice 2023, le compte de gestion n'appelant ni réserve ni observation de la part du Conseil d'Administration,
- d'autoriser Madame la Présidente à apposer sa signature sur le document comptable présenté.

2. Approbation et vote du compte administratif de l'exercice 2023

Réuni sous la Présidence de Madame Marie GUEGUEN, le Conseil d'Administration se voit présenter le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Madame Isabelle OZOUX, Présidente, absente au moment du vote en vertu de l'article L.2121-14 du CGCT.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	216 825,33
Recettes	211 765,71
Résultat de la section	- 5 059,62
Résultat de clôture de l'exercice	*16 795,00*
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	5 000,00
Recettes	206 547,19
Résultat de la section	201 547,19
Résultat de clôture de l'exercice	*200 555,08*

Après présentation du budget primitif, du budget supplémentaire et des décisions modificatifs de l'exercice 2023, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants :

- acte la présentation faite du compte administratif,
- constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- arrête les résultats définitifs tels que présentés et résumés.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 035-263500738-20240409-PV_CA_FEVRIER-DE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Mairie
13, rue de Montfort
35160 BRETEIL

3. Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2023

La détermination des résultats s'effectue à la clôture de l'exercice considéré au vu du compte administratif.
Le compte administratif 2023 fait apparaitre les résultats suivants :

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
2023 SUR L'EXERCICE 2024

Somme à affecter	16 795,00
Montant affecté au compte 1068 en section d'investissement *(au minimum, le montant du déficit d'investissement)*	0,00
Montant affecté au compte 002 "excédent antérieur reporté" en section de fonctionnement	16 795,00

Il est proposé au Conseil d'Administration d'affecter l'ensemble de la somme de 16 795,00€ en section de fonctionnement, en « excédent antérieur reporté ».
A l'unanimité, le Conseil d'Administration valide l'affectation proposée.

4. Débat d'orientations budgétaires 2024

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires dans les communes et établissement publics de plus de 3 500 habitants dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Avant d'échanger sur les orientations budgétaires 2024, le Conseil d'Administration a reçu communication d'un rapport sur les orientations budgétaires contenant notamment des éléments sur l'activité 2023 du CCAS, l'évolution du budget ces dernières années, la dette du CCAS, et les actions et travaux à envisager pour l'année 2024.

Parmi les travaux il est à noter que le collectif du 1 rue de la Chapellenie nécessite une réfection de la toiture, ces travaux ayant été budgétisés en 2021 mais n'ayant pu être engagés durant ces derniers exercices comptables.
Afin d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment, il convient également d'envisager la réalisation d'un programme plus global de travaux qui inclurait la réfection de la toiture, la mise en place d'une isolation, le changement des menuiseries extérieures, etc.

Le Conseil d'Administration acte la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 035-263500738-20240409-PV_CA_FEVRIER-DE

C.C.A.S DE BRETEIL

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
Mairie
13, rue de Montfort
35160 BRETEIL

Procès-verbal validé par le Conseil d'Administration du CCAS lors de sa prochaine séance

FONCTION	NOM	PRÉNOM	SIGNATURE
Présidente	OZOUX	Isabelle	
Secrétaire de séance	COIRRE	Alain	